

12-10-08

105, AVENUE DE TERVUEREN,

BRUXELLES, pour les télégrammes et les lettres par exprès.  
WOLUWE (BRABANT), pour les lettres ordinaires et les imprimés.

Cher Collègue,

Il y a eu entre nous un malentendu. Lorsque j'ai lu votre projet de statuts, j'ai cru que vous proposiez une nouvelle constitution abrogeant celle dont le texte est dans le Manuel de Rosenberg p. 307. Devant que vous étiez trop révolutionnaire, j'ai voulu remplacer votre bouleversement par une simple réorganisation et j'ai cherché alors à préciser et à compléter l'ancienne constitution en tenant compte de ce que je trouvais de bon dans votre projet. Le mal venait de votre article 3. Je n'ai pu penser que le mot socio avait la valeur de «membre adhérent», parce que dans l'article 3 vous accordiez à tous les socios sans distinction le droit de nommer les directeurs, ce qui revenait à employer une petite académie par une société à nombre illimité de membres se recrutant suivant un système qui ne me paraissait pas offrir des garanties suffisantes pour le bon marche de l'œuvre.

Mais j'arrive à une question plus importante :

Vous craignez de ne pas pouvoir diriger d'une manière active la revue dont vous avez le premier proposé la création et vous finissez par me dire que vous

Je note que votre projet de réorganisation me paraît excellent. Je suis sûr qu'il sera accepté. Mais, sur le point de la dénomination, je pense qu'il faut s'en tenir à "Socio" car c'est le mot qui a été employé dans le Manuel de Rosenberg.

seriez disposé à faire du périodique  
de M. Miller l'organe officiel de  
la Société.

Il est bien évident que si nous ne pou-  
= vous pas espérer un périodique plus  
important qu'ceux qui existent et  
qui les remplacent, il faut  
Le service de ceux-ci. Mais alors, comment  
fait-il le faire? Vous voulez donner  
une considération officielle au journal  
de M. Miller. L'idée me plaît  
-coup, parce que j'ai grande confiance dans  
l'activité de M. Miller et dans  
sa méthode. J'ai d'ailleurs toujours  
pensé que si vous fondiez une grande  
revue, M. Miller devrait en devenir le  
secrétaire. Je me demande tout d'abord  
s'il faut décider d'ailleurs que la  
Correspondance internationale sera le  
journal de l'Académie. Ne craignez-  
= vous pas d'abord de froisser M. Rosen-  
berger? jusqu'à ce jour, son journal  
Progres, a été, en fait, l'organe officiel  
de l'Académie. Il n'a pas d'ailleurs  
vous ne pouvez le négliger. Notez  
à ce propos que ma proposition de  
grand revue n'avait pas de caractère  
d'obligatoire pour M. R. puisqu'il  
s'agissait d'une œuvre plus vaste  
venant succéder à toutes les  
revues, sans préférence pour l'un  
de celles-ci. Nous devons songer  
d'après que plus d'un pourra  
ensuite (nos partisans)

affiché

raisonner de ce point de vue. Je raisonne  
aujourd'hui sur notre ami Bonto de  
Bylawell. Celui-ci voudrait  
nous aient tout, évidemment ce n'est  
où il nous donnera son assistance  
à faire revivre l'idée internationale,  
ce qu'il ferait, soit seul, soit  
à la suite d'un accord avec M.  
Miller, les deux revues paraissant  
ensemble tout en conservant  
leur indépendance. Je résume mes  
raisons: 1° Il voit de voir cela à  
ses abonnés, tout en admettant  
qu'il pourrait s'acquiescer à leur  
avis en leur restant deux pages  
pour ses non abonnés; 2° il lui  
à avoir un périodique à sa dispo-  
-tion afin d'être plus libre; 3°  
il pense qu'il y a un grand intérêt  
pour une propagande locale  
et, se rallie à ce point de vue  
à l'emploi du français, afin  
d'avoir plus d'action sur le  
public en France, Belgique, Hollande  
et Suisse; je dois dire que cette  
raison n'est pas la seule qui  
= nous néglige et affaiblit  
quelque peu le système que j'ai défendu  
jusqu'à présent.

Sur ces divers motifs, je me demande  
s'il ne serait pas sage de  
conserver le statut quo, mais  
revues en comptant celle que  
M. B. veut ressusciter, mais

en admettant l'innovation  
suivante.

Vous imprimerez<sup>⑧</sup> à des intervalles  
irréguliers des feuilles d'impression  
doonnant ce que j'appellerai les actes  
officiels de l'Académie, c'est-à-dire  
des circulaires étendus dans lesquelles  
vous ferez des propositions, soit  
en votre nom, soit au nom de  
personnes (membres ou non de l'Académie)  
dont les idées vous paraîtraient  
dignes d'être discutées, étant donné  
un certain plan de travail admis  
par votre directorat. Chaque de ces  
circulaires donnerait le résultat  
du vote des Académiciens, avec  
analyse de leurs opinions, sur les  
propositions de la circulaire précédente.  
Les Directeurs des diverses revues,  
MM. B, M. et R., souscriraient  
autant d'exemplaires qu'ils ont  
d'abonnés et ils enverraient  
ces exemplaires dans leurs revues,  
ou bien remplaceraient de temps  
en temps un numéro par  
l'un ou d'une de vos circulaires. Dans  
le cas où les revues de l'Académie  
seraient suffisantes, ils recevraient  
gratuitement les exemplaires à  
encarter, ou bien il serait décidé  
que les abonnés de telles et telles

⑧ Vu l'encartage, dont il est question plus  
loin, cette impression formerait 4 pages  
carrées, si l'on passait au binaillage.

5/ revues reçoit <sup>directement</sup> les publications ~~de~~ officielle de l'Ala = dénie, leurs notes et autres <sup>(et autres)</sup> = mis au Directeur de celle-ci.

A la suite de l'excuse [ou de la distribution] d'une circulaire demandant des propositions journalières, il se produirait dans les Revues des discussions qui augmenteraient leur vitalité et dont vous pourriez avoir à tenir un certain compte dans le Rapport que vous écrivez en tête de la Circulaire suivante.

L'indépendance de revues restera toujours absolue, tant dans les questions mises par vous à l'ordre du jour que dans toutes les autres questions qu'elles voudraient aborder. J'ajoute que ces circulaires devraient être paginées, de façon à pouvoir être réunies en un volume spécial <sup>tantôt de un ou deux</sup> réunissant le travail de la Société pendant votre directorat.

Avantages du système!

10/ Comme il n'est plus nécessaire de choisir telle revue plutôt que telle autre comme organe officiel, vous écarterez tout pour

L'aveu qz pour le présent  
toutes les questions de  
susceptibilité.

2.° Vous vous dispensez de devoir  
prendre attitude dans les petits  
conflits qui peuvent toujours  
se produire dans le mariage d'un  
cours, <sup>notre</sup> ~~ce qui~~ vous facilite l'accomplissement  
de votre devoir d'impartialité.

3.° Vous distinguez nettement de  
ce qui est polémique ou esquive  
encore vagues, le travail  
puisé de l'Académie. Comme,

~~vous de vous en~~  
avec plusieurs revues, ~~intéressantes~~  
tous ceux qui ont quelque chance  
à dire peuvent toujours trouver  
place, vous pouvez, sans vous  
dépister de votre impartialité,  
s'insérer dans les circulaires  
que les propositions qui se  
rattachent bien au plan de  
travail que vous jugez le  
meilleur pour le succès de votre  
directorat.

Pour votre gouverne, j'ai écrit  
à M. M. Miller et Boute toutes  
les phrases de la présente lettre

qui sont accolés d'un trait  
bleu. Tous deux m'avaient  
écrit; je leur devais un réponse  
et j'ai ~~leur~~ leur été agréable  
en bavardant, comme ci-dessus.  
L'affaire doit s'arranger <sup>spécialement</sup>  
= l'entente entre vous trois et  
le fait qz vous avez tous  
en même temps la même  
texte sous les yeux, peut  
vous faciliter la discussion.

Encore un mot!

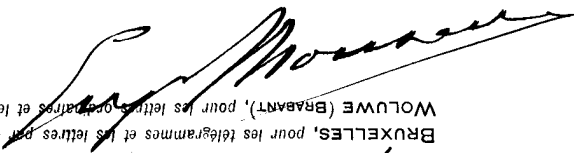
Je crois bon de résumer ma  
pensée. S'il est reconnu  
qu'on ne peut faire de rien  
la grande œuvre à laquelle  
nous avons songé, tous deux,  
il vaut mieux être modestes,  
parce qz cela n'empêchera  
pas de se préparer pour  
un certain avenir la réalisat-  
= tion de notre idéal. <sup>l'union</sup>  
entre <sup>M.</sup> Boute et Miller serait un  
premier pas dans cette voie; un  
second serait <sup>l'union</sup> de ce - ci  
avec M. Rosenkranz. <sup>de circonstance</sup>

J'ajoute qz j'en <sup>substitue</sup> ~~me~~ <sup>au système</sup>  
suis approuvé de M. M. M. et B. qz ils

et ainsi en vain de créer son  
contenance un double revue. Il  
ne me paraît pas pratique de  
donner un caractère <sup>officiel</sup> officiel à un  
revue à deux <sup>parties</sup> côtés, <sup>parties</sup> et autant  
la revue qui est la plus digne de  
recevoir ~~de~~ caractère officiel, celle  
de M. Rosenbayer. Avec le système  
de l'implantation de vos circulaires, on  
considérera comme <sup>organes</sup> organes de l'Académie  
toutes les revues, <sup>officielles</sup> ou à venir,  
qui accepteront cet encartage et  
il n'y aura pas de disputes sur  
le plus ou moins d'officialité d'une  
ou de l'autre.

Si vous admettez le système <sup>proposé</sup>  
sur lequel je viens d'attirer votre attention,  
il s'ensuivrait que vous pourriez  
ajourner toute discussion sur la  
réorganisation de l'Académie, puis  
votre pays et mon pays ne s'occupent  
que des collaborateurs du projet de grande  
revue faite au nom de l'Académie. Ces  
projets pourrunt toutfois faire l'objet  
d'un <sup>circulaire</sup> circulaire et nous en reparlerons  
si vous voulez; mais rien n'est pressé.

Bien à vous



BRUXELLES, pour les télégrammes et les lettres postales et les imprimés.  
WOLUWE (BRABANT), pour les lettres postales et les imprimés.

165, AVENUE DE TERVUREN.

217

9) Post-scriptum n.º 7

Si le système nouveau que j'ai proposé  
peut attirer votre attention  
vous paraît bon en principe,  
il y a lieu d'en étudier les  
modalités et je vais en dire  
quelques mots en me plaçant  
dans l'hypothèse où, hélas!  
à l'exception, vous auriez  
un membre de l'Académie  
un projet de résolution. Ce  
projet de résolution pourrait  
aussi être rédigé comme il suit.

" J'accorde avec M. M. . . . .

" Je viens vous  
proposer d'adopter la Résolution

suivante:

" Pendant la durée de votre

" directorat, je ferai imprimer

" des circulaires donnant les

" propositions faites à l'Académie,

" soit en mon nom, soit au

" nom d'autres membres, ainsi que  
le résultat du vote sur chacune  
d'elles.

Je propose  
de faire  
imprimer  
ces circulaires  
à l'Académie.







13-14

pour faire le pay 3 de la  
circulaire à adresser aux  
membres d'Académie.

# MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE LA LANGUE ~~ARTI-AUXILLAIRE ARTIFICIELLE~~

*Impression abonnée  
en 100 grs sur  
instructions anglaises  
de la langue*

L'Académie de la Langue  
auxillaire artificielle fon-  
dée par le Comte Volapukiste de  
1889 s'est donnée pour mission de  
défendre l'idée d'une langue auxillaire  
artificielle, de constituer cette langue  
et d'en assurer ensuite la diffusion  
et le perfectionnement. En attendant  
la réalisation de son principal objet, la  
constitution de la langue, elle s'est livrée à  
toute provision dans les publications et  
sa correspondance, la langue anglaise. La  
langue française, <sup>et des autres</sup> <sup>d'autres artificielles</sup>  
que son directeur <sup>actuellement professe</sup> juge <sup>proposés</sup>  
de qualité suffisante.

L'Académie de la Langue

N° 1. — 1909

T.S.V.P.

Turin, — 1909

au bas de la page figurant  
en gros caractère la mention

suivante à droite  
ou neutral par M. R. L. L. L.

Au fur et à mesure de leur <sup>apparitions</sup> ~~apparitions~~  
les <sup>numéros</sup> ~~numéros~~ des mémoires de  
l'Académie sont adressés aux  
abonnés des diverses revues de genre  
scientifique, à la condition que les  
directeurs de ces revues acceptent de  
communiquer au directeur <sup>(de l'Académie)</sup> leurs  
listes d'abonnement et de rembourse-  
ment à son histoire une part  
des frais d'impression et de port. Les  
numéros sont paginés de manière  
à former <sup>un volume de cinquante</sup> ~~un volume de cinquante~~  
en un volume réunissant le travail  
de l'Académie pendant le directorat  
de M. Peano.

15) Dans tout le septième qu'il y a  
de vous espérer, il n'y a rien qui  
soit difficile. Il serait bon qu'il  
chape 4.° du Mémoire ait enalte  
= avec un feuillet d'impressions  
Il en un feuillet et demi, ou  
deux feuillets. Dans ma pensée, la  
proportion serait un feuillet, ce  
qui n'oblige à remplir qu'12 pages,  
les pages 1-2 et 15-16 devant  
servir de couverture.

Il y aurait trois ou quatre feuillets  
à lire par an. J'imagine  
qu'il y aurait vos deux, en  
textes écrits en français, la valeur  
de deux fois deux vingtaine  
de pages; l'analyse de la proposition  
expliquée et qu'il y a l'analyse des  
avis donnés sur ces propositions  
prendrait bien 10 autres pages.

~~Je ne dis pas~~  
Je dis cela pour vous encourager  
à agir dans un certain sens et  
non pour arriver à vos impôts  
ma collaboration, puisqu'il  
peut arriver à placer une copie  
sur ces questions dans le livre  
que je propose de M. Boute <sup>sur</sup> et ~~est~~ <sup>soit</sup> ~~soit~~ <sup>soit</sup>  
même dans des revues étrangères  
ou même <sup>aux</sup> ~~aux~~ <sup>à</sup> ~~à~~ <sup>à</sup> votre mouvement.

Il ne faut recourir à ma  
collaboration que si cette  
collaboration vous paraît  
bien utile dans un certain  
plan de travail. Car tout est  
là. Vous devez pour votre direct,  
= val adopter un plan de  
travail, c'est-à-dire orienter  
dans un certain sens, grâce  
à vos circulaires, le travail  
de Confédération de la L. A. A. Tout  
ce n'avais pas soupçonné d'écarter  
dans les Minutes des propositions qui  
s'écarteraient trop d'un plan  
puisque de plusieurs revues <sup>accusées (long)</sup> ~~existent~~  
pour tout ce qui s'écarte ~~trop~~ <sup>seulement</sup>  
= ment de votre de la méthode que  
vous croyez devoir suivre. Vous convien-  
= drait-il d'adopter la même? Le voici:  
Poser successivement tous les problèmes.  
Faire notes à nouveau sur le pluriel  
en l ou le pluriel en l', sur l'adjectif  
vocalique ou l'adjectif consonnantique  
etc., en souvenant reprendre le marche  
régulier de R. dans la constitution  
du Nominatif.

Bien à vous  
Luis Moussere

16) Post-scriptum n.º 2.

Je crois bon de vous donner  
en quelques mots le motif  
de mes langües.

Pour des raisons que j'ai souven<sup>tes</sup>  
à M. Rosenbergs et auxquelles  
j'ai fait allusion dans les  
lettres que vous ai adressées,  
j'ai décliné l'honneur de  
diriger l'Académie. Si vous  
pouvez causer aut<sup>rement</sup> que


par lettre, je vous démontrerais  
que, dans l'intérêt même de

la cause, il vaut mieux que  
mon nom ne soit pas trop  
"vedette" pour employer l'expression  
de la langue du théâtre.

Vous m'avez aperçue que  
vous avez été le premier à me  
proposer à M. R. et que vous  
regrettez mon refus. Je suis  
très flatté par ce fait que vous  
avez pensé à moi; mais votre  
déclaration même me confirme  
dans l'idée que la charge  
de directeur est pour vous une

convaincu que vous voulez bien  
prendre patience & la revue.  
J'en conclus que mon devoir  
est de faire ce que je puis  
pour vous alléger cette  
conviction et c'est pour  
cela que je suis long. Dans  
le cas où mes écrits de  
batailles et, ~~mes variations~~  
le trop grand nombre de  
mes propositions actuelles  
aboutiraient à compliquer  
votre travail, vous voudriez  
bien m'excuser en raison  
de mon impatience.

Bien à vous

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.